

## **BGer 5A\_407/2020 vom 4. Juni 2020**

Bundesgericht, 2020-06-04, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_5A\\_407\\_2020](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_407_2020)

FR: TF 5A\_407/2020 du 4 juin 2020

IT: TF 5A\_407/2020 del 4 giugno 2020

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

Par arrêt du 17 avril 2020, la Chambre des curatelles du Tribunal cantonal du canton de Vaud a déclaré irrecevable - pour causes de tardiveté et motivation défailante - le recours interjeté le 23 mars 2020 par A.\_\_\_\_\_ à l'encontre des décisions rendues le 13 janvier 2020 par la Juge de paix du district de Lausanne de décompte de frais de justice et d'approbation des comptes finaux de l'ancien curateur de A.\_\_\_\_\_.

#### **E. 2**

Par acte du 18 mai 2020, A.\_\_\_\_\_ exerce un recours en matière civile au Tribunal fédéral.

Dans son écriture, la recourante déclare qu'elle forme recours et requiert qu'il lui soit indiqué la procédure à suivre et les pièces à présenter.

La requête de la recourante tendant à ce qu'il lui soit indiqué la procédure de recours devant le Tribunal fédéral ne peut qu'être rejetée, dès lors que le recours au Tribunal fédéral doit être déposé dans les 30 jours qui suivent la notification de l'expédition complète ( art. 100 al. 1 LTF ) et qu'il s'agit d'un délai légal qui ne peut être prolongé ( art. 47 al. 1 LTF ). Dès lors que le délai de recours est d'ores et déjà échu, la recourante n'est donc plus en mesure de déposer un complément valable à son recours.

Pour le surplus, une simple déclaration d'intention de recours, dans laquelle la recourante ne soulève - même implicitement - aucun grief, ne correspond manifestement pas aux exigences minimales de motivation de l' art. 42 al. 2 LTF . Il s'ensuit que le recours doit être déclaré d'emblée irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. b LTF .

#### **E. 3**

Les frais judiciaires, arrêtés à 500 fr., sont mis à la charge de la recourante qui succombe ( art. 66 al. 1 LTF ).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.